Voyages

1933 : Les nazis occupent la rue. La peinture, issue de la « Nouvelle Objectivité » est décrétée art dégénéré : « contraire à la dignité et à la santé de l'homme aryen »Hitler.

L'Allemagne est en train de se refaire une santé. Au son des fanfares, les étudiants en délire jettent les livres « impurs » dans les bûchers. Rappelons la phrase d' Heinrich Heine : "Là où l'on brûle les livres, on finit par brûler les hommes."

Ce climat de pogrom va jeter Nussbaum et sa femme sur les routes de l'errance qui durera dix ans. Leur fuite les conduit en Italie, en Belgique, au sud de la France. Puis, retour à Bruxelles où ils vivent cachés dans un grenier pendant deux ans.

Malgré l'exil, il travaille avec l'énergie du désespoir et la volonté de témoigner. Une série d'autoportraits accompagne les différentes étapes de sa vie. Ces images sont de plus en plus envahies par la peur, le pressentiment d'une fin inéluctable. L'angoisse presque



palpable atteint le paroxysme (comme dans le « cri » de Munch) dans l' «Autoportrait avec passeport juif ». Le visage livide, les yeux épouvantés, le peintre montre son passeport qui porte des

stigmates mortels: JUIF-JUDE.

Cloitré dans son refuge à Bruxelles, sa force visionnaire capte la réalité des camps.

Sa dernière toile « Le triomphe de la Mort » est une scène infernale où les squelettes exécutent une danse macabre, au son d'instruments grotesques. On pense au poème de Paul Celan :

"Chantez, dansez encore"!

Certaines de ces images qui dépeignent l'horreur concentrationnaire, nous rappellent les tableaux apocalyptiques de Jérôme Bosch. Mais la distance est immense. Chez Bosch, l'enfer est une vision chrétienne où les suppliciés expient leurs crimes, perversions, futilités. Dans l'enfer des camps, les suppliciés sont innocents.

Le 20 Juin 1944, dénoncés par un citoyen respectueux de la loi, ils sont arrêtés. Déportés peu après à Auschwitz, Félix Nussbaum et sa femme y sont assassinés.

Ses tableaux miraculeusement sauvés sont conservés à Osnabrück, en Allemagne au « Musée sans issue » conçu par Daniel Libeskind, architecte du « Musée de la Shoah » à Berlin, ouvert au public depuis 1999.

Les Karaïtes

Eupatoria – Crimée – Une petite station balnéaire fondée par les Grecs comme sa voisine Chéronèse, dont on peut visiter les ruines dans les faubourgs de Sébastopol.

Lorsque l'on entre dans la Kenissa - c'est ainsi que les Karaïtes ⁽¹⁾ appellent leur temple - on est surpris par l'apparence, disons luxueuse, de cet ensemble reconstruit en 1999 sur le site de la précédente Kenissa qui datait de 1825; cela surtout si on le rapporte au nombre de Karaïtes vivant dans la ville et à travers le monde.



Le Karaïsme était probablement à l'origine une secte juive qui se différenciait, et se différencie toujours, par le refus de reconnaître comme livre sacré d'autres textes que la Torah et en particulier tous les commentaires postérieurs.

L'origine de la "sécession" est assez mal connue, les uns la font partir de l'exil de Babylone, d'autres de la destruction du second temple, d'autres encore d'une période plus récente, celle de la conversion des Khazars ⁽²⁾ à une forme de judaïsme, conversion que l'on situe autour de l'an 800. Mais c'est bien plus tard en 1593 que l'on a, avec une pierre tombale, la première preuve tangible de la présence de Karaïtes en Crimée.

Il semble qu'en fait le Karaïsme ait fait des adeptes dans tous les endroits où il y avait des communautés juives ⁽³⁾, mais il a disparu au fil des âges et seuls deux groupes subsistèrent plus longuement, un en Egypte et l'autre dans l'empire tsariste, auxquels il y a lieu d'ajouter une petite communauté qui vivait en Galicie et que les nazis exterminèrent.

Les deux groupes principaux suivirent des trajectoires bien différentes. Celui d'Egypte ne cessa jamais de se considérer comme juif et finit par émigrer en Israël. Celui qui se trouvait sous la tutelle des Tsars, fit tout ce qu'il put pour se distinguer de la communauté ashkénaze afin de se soustraire à l'antisémitisme congénital qui régnait dans ces régions.

Les premiers eurent d'ailleurs quelques difficultés avec le rabbinat en Israël, ce qui entraîna une situation pour le moins paradoxale : ceux des Karaïtes qui se voulaient Juifs n'étaient pas reconnus comme tels et ceux que l'on avait tendance à considérer comme Juifs ne voulaient pas l'être.

Parmi les arguments avancés pour s'écarter du Judaïsme, les Karaïmes déclarèrent qu'ayant quitté le Moyen-Orient bien avant la crucifixion de Jésus, ils ne pouvaient décemment pas être accusés de déicide. Ensuite, preuve de leur langue vernaculaire à l'appui, ils clamèrent qu'ils étaient non pas juifs, mais turcs (4) et que s'ils utilisaient l'hébreu, c'était uniquement dans l'exercice de leur religion (notons en passant que c'était la même chose pour les autres juifs). Ils firent si bien que la Grande Catherine, tzarine de toute les Russies qui avait finalement fait main basse sur les régions du nord de la Mer Noire, leur accorda un statut particulier. C'est ainsi qu'en 1795, on ne les soumit pas à la double imposition et qu'en 1827 ils arrivèrent à se soustraire au service militaire de 25 ans de durée, deux mesures qui furent imposées aux Juifs.

C'est sans doute pour sceller cette alliance avec les tsars, qu'Alexandre 1er fut reçu avec tous les honneurs dus à son rang à la Kenissa d'Eupatoria où un monument rutilant neuf rappelle cet événement, visite qui fut suivie quelques dizaines d'années plus tard par celle de Nicolas II. Leur fidélité au pouvoir central de Moscou ne se démentit pas et ils ne firent pas partie des cinq groupes ethniques (5) de Crimée qui furent déportés par le régime stalinien pour cause ou risque de collaboration avec les Allemands. Tout au contraire, sur les murs de la Kenissa on peut lire la liste des Karaïtes morts durant la "grande guerre patriotique". Ils donnèrent même à l'Armée Rouge un maréchal Rodion Malinovsky - qui s'illustra durant la seconde guerre mondiale à Stalingrad et qui entra à Budapest à la tête de l'armée soviétique.

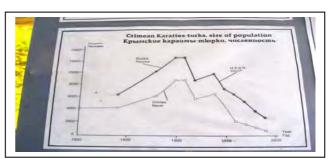
Les Karaïtes , qui ne seraient plus que 200 à Eupatoria et de l'ordre de 700 dans toute la Crimée , sont dans une communauté qui décroît en importance et cette tendance est encore plus marquée en Lituanie où des Karaïtes de Crimée essaimèrent au 14éme siècle, à la demande des rois de Lituanie.

Un document affiché dans la Kenissa montre l'inexorable décroissance du nombre de Karaïtes. Ce qui ne fait que renforcer la remarque que nous avons faite, au début, sur l'importance de l'ensemble que nous avons pu visiter à Eupatoria. Une partie de la réponse est peut-

être dans la création aux Etats-Unis en 2003 d'un Institut International sur les Karaïmes de Crimée et la tenue en 2008 à Prague d'un Ier Congrès des Karaïmes européens sur le thème " *Karaïmes et Karaïsme – hier, aujourd'hui et demain-*"

I.J.

- 1. Les appellations "Karaîtes et Karaïmes" étaient, semble-til, équivalents à l'origine, mais probablement dans leur souci de s'écarter du Judaïsme, les Karaïtes de Crimée privilégièrent Karaïmes pour parler d'eux-mêmes.
- Un royaume khazar a existé au moyen âge au nord de la Mer Noire. Il s'était converti au Judaïsme avant d'être détruit par l'action conjointe de Byzance et des Slaves du nord. Arthur Koestler en a fait le sujet d'un livre :" La treizième tribu" (Calmann-Levy 1976)
- 3. Histoire Universelle des Juifs Atlas Hachette 1992
- 4. Signalons que les "experts" nazis décidèrent sur ce même critère qu'ils n'avaient pas à exterminer les Karaïtes, ce qui n'empêcha pas, la décision du comité d'experts étant sans doute arrivée tardivement, que la petite communauté des Karaïtes de Galicie soit engloutie dans la Shoah.
- 5. Aux Tatars qui formaient le groupe le plus important se sont ajoutés, les Grecs, les Bulgares, les Arméniens et les Allemands qui vivaient de longue date dans cette contrée fondamentalement cosmopolite : La Crimée.



Evolution de la population se réclament du Karaïsme en Crimée et dans l'ex-Union soviétique.

Bureau de L.D. J

Marlène Celermajer Armand Levy Vice-président Vice-président Anna Sarfati Vice-présidente Secrétaire générale Noémie Fischer Simone Simon Présidente Trésorière adjointe

Contact L. D. J.: 09 54 25 31 26 ou ldj@col.fr Site internet : www.col.fr/ldj/